

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} décembre 2008

Qualité de l'air :

Lancement de la première campagne de mesure conjointe entre la Ratp et Airparif

La collaboration entre la Ratp et Airparif est visible depuis aujourd'hui dans la station de métro Faidherbe-Chaligny. Une campagne de mesure y est en effet menée jusqu'au 15 décembre. Un premier pas dans le cadre de la convention conclue entre les deux partenaires pour les trois années à venir.

Une première campagne de mesure, réalisée conjointement par la Ratp et Airparif, association de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, démarre le 1^{er} décembre. Cette étude ouvre ainsi le programme signé officiellement entre les deux organismes le 11 juillet dernier, en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie. Elle constitue le premier signe de l'alliance de la politique volontariste de la Ratp en faveur de la qualité de l'air, et de la compétence technique d'Airparif, association à la fois indépendante et reconnue, au bénéfice des voyageurs franciliens. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement de la surveillance de la qualité de l'air intérieur, prévu par le Grenelle de l'environnement.

La convention globale, d'une durée de trois ans, a pour objectif d'améliorer les connaissances actuelles sur la qualité de l'air dans les espaces ferroviaires exploités par la Ratp, ainsi que l'impact et les bénéfices des transports collectifs sur la qualité de l'air extérieur. Les résultats de travaux menés au cours de cette convention sont essentiels au regard de l'évaluation de l'exposition des Franciliens à la pollution atmosphérique au cours d'une journée. Les données recueillies alimenteront ainsi les connaissances d'Airparif sur les caractéristiques d'un espace clos ouvert au public, ainsi que le prévoit également le Grenelle. Coopération technique, études et actions de recherche sont définies annuellement par un comité technique.

Des mesures à l'intérieur et à l'extérieur de la station

Les mesures seront effectuées conjointement par les deux organismes dans l'environnement proche de la station Faidherbe Chaligny (ligne 8) et sur les quais, de façon à évaluer les variations de niveaux de pollution à l'intérieur et à l'extérieur d'une même station. Cette station est représentative des stations sans correspondance du réseau de la Ratp. Cette configuration basique permettra un premier partage d'expertise entre Airparif qui mesure la qualité de l'air en Ile-de-France depuis près de 30 ans, et la Ratp dont le réseau fait l'objet

de mesures de qualité de l'air depuis sa création en 1901 et qui effectue un suivi continu depuis plus de 10 ans dans plusieurs stations. La station choisie, comme la grande majorité des stations souterraines, dispose d'un système de ventilation qui favorise les échanges entre air extérieur et air intérieur.

Deux points de mesure seront disposés de part et d'autre des voies, en vis-à-vis sur les quais, afin de caractériser la qualité de l'air respirée par les voyageurs. Deux points de mesure extérieurs seront situés l'un au niveau d'une entrée, l'autre à proximité de la grille de ventilation de la station. Les résultats permettront donc d'analyser à la fois les variations de niveaux à l'intérieur d'une même station et de montrer les transferts entre air extérieur et air intérieur. Afin de renforcer leurs échanges, les deux organismes se sont partagé les points de mesure : ils mettront chacun en œuvre un laboratoire mobile à l'extérieur et une baie d'analyseurs sur les quais.



Disposition des points de mesure à l'extérieur et à l'intérieur de la station

Le dispositif de mesure est en place du 1^{er} au 15 décembre. Il concerne les particules PM10 (inférieures à 10 μm) et PM2,5 (inférieures à 2,5 μm), qui proviennent à la fois de l'environnement extérieur (véhicules, chauffage et industrie) et de l'intérieur du métro (systèmes de freinage, du ballast...), ainsi que les oxydes d'azote, gaz majoritairement émis par le trafic routier.

Le deuxième axe de travail prévu pour 2008 concerne l'analyse de la contribution des transports en commun à la réduction de la pollution locale en Ile-de-France. Pour ce faire, Airparif utilisera son inventaire des émissions de polluants atmosphériques, récemment actualisé dans le cadre du Plan régional de la qualité de l'air (PRQA) porté par le Conseil régional d'Ile-de-France. Des outils complexes de calcul de la pollution atmosphérique seront mis en œuvre. Ils seront combinés aux informations détaillées fournies par la Ratp sur son matériel roulant (bus, métro, RER, tramway) et sur les données annuelles de trafic de voyageurs, afin d'apprécier le bénéfice de l'utilisation des transports en commun, en matière de pollution, au regard des émissions générées par les véhicules particuliers.

Les résultats de ces travaux menés en 2008 seront disponibles dans le courant du premier trimestre 2009.